

CHAPITRE PREMIER: VOUS AVEZ DIT COLLECTIONNER ?

QU'EST-CE QUE COLLECTIONNER ?

Collectionner, c'est ramasser, compter, garder, classer, comprendre, échanger des objets pour leur valeur documentaire ou esthétique, leur prix, leur rareté... Les collections évoluent sans cesse. Elles changent de critères, se restructurent autour d'objets nouveaux et des parties d'elles s'éteignent au profit d'autres. Elles possèdent aussi leurs *habitus*¹, leurs réseaux d'échanges, leurs écrits (livres, revues, catalogues...). Si collectionner apporte de la joie et des plaisirs multiples, c'est aussi une source de culture, une ouverture sur le monde.

Pratiques et démarches du collectionneur

Le chercheur scientifique et le collectionneur utilisent la même démarche. Ainsi, en botanique, la constitution d'un herbier fait appel à la classification des espèces, à leur désignation, à la recherche des spécimens manquants, à la découverte d'éléments nouveaux, au réaménagement de la classification et à la révision des certitudes et des connaissances élaborées auparavant.

Ces différentes étapes ont fondé la démarche des botanistes du XIX^e siècle et de Charles Darwin en particulier². Il en est de même dans l'art contemporain avec les démarches d'accumulation proposées par les plasticiens du nouveau réalisme qui sont à rapprocher de la collection des enfants. L'artiste plasticien Arman a construit une partie de son œuvre sur la base d'accumulations de cafetières, de fourchettes soudées, de rasoirs, d'outils... De très nombreux musées scientifiques, artistiques ou historiques ont été créés grâce aux compétences et aux découvertes de collectionneurs.

1. Comportement acquis et caractéristique d'un groupe social. *Le petit Larousse illustré*.

2. Lire à ce propos *Charles Darwin, le roman de nos origines*. Irving Stone, édition Balland, 1982.

Alain l'entomologiste

Au cours d'un séjour en Espagne, j'ai fait la connaissance d'Alain. Son activité professionnelle était vendeur de voitures. Il était également passionné par les insectes. Il connaissait la plupart des noms des spécimens qu'il capturait et lorsqu'une « bestiole » le laissait perplexe, il se plongeait dans des ouvrages spécialisés. Il élargissait ainsi ses connaissances et ne manquait pas de me les faire partager. Au cours du séjour, et malgré des recherches personnelles, trois ou quatre spécimens l'avaient laissé indécis. Plutôt que de risquer de commettre une erreur, il expédia des photographies à d'autres entomologistes du monde entier. Avec eux, il entretenait une correspondance régulière et scientifique, échangeait ses « doubles » bien emballés dans des paquets expédiés par la poste... À la rentrée de septembre, c'est à lui que j'ai commandé ma nouvelle voiture...

Le généalogiste

Mon père, au moment de prendre sa préretraite, s'est mis à collectionner ses (nos!) aïeux en plus de sa collection de timbres. Je constatais, en l'observant se documenter, qu'il utilisait la même méthodologie que pour sa collection de timbres. Fabriquer l'arbre généalogique de notre famille était pour lui un vrai projet de recherche documentaire plaisant et riche en actions! Après avoir compulsé les ouvrages consacrés à cet effet pour élaborer une stratégie et un champ de recherches, il lui a fallu construire des tableaux, établir un fichier, écrire de nombreuses lettres de demandes et de remerciements, classer les réponses, passer des annonces pour trouver des cousins éloignés, s'abonner à des revues et les lire, consulter des archives, utiliser le Minitel ou Internet, apprendre à connaître les lieux où les informations utiles se trouvaient, organiser des voyages en province afin d'y consulter les archives qui ne pouvaient être déplacées, réserver des places (leur nombre étant limité), apprendre à lire d'anciennes écritures ou formules grammaticales et, finalement, tout nous raconter avec passion après nous avoir régulièrement tenus informés de l'avancement de ses découvertes...

Et quelle récompense, quel plaisir de pouvoir « épingler » un nouvel ancêtre dans son classeur et de dégager ainsi de nouvelles directions de travail!

Éloge d'un écomusée

Chaque été, je fais visiter à mes amis « Le Marensin³ », ce musée local de Lit-et-Mixe (Landes) discret et passionnant, conservatoire du patrimoine ancien landais de la région littorale.

Tout a commencé en 1981 quand Albert Lataste, à l'époque président du club de l'Amitié des retraités de Lit-et-Mixe et Uza, voit, avec tristesse, les granges et les

3. Le musée est ouvert en saison de 10 heures à 12 h 30 et de 16 heures à 18 h 30, sauf les dimanches et jours de fêtes. Téléphone : 05 58 42 85 77.

Vous avez dit collectionner?

19

greniers se vider inexorablement de leur contenu désuet: l'histoire des générations passées allait tomber dans l'oubli. Faisant appel à la population, il organisa une rétrospective locale d'images et d'objets du passé. Dans un élan de solidarité et de compréhension mutuelle, les habitants apportèrent leurs « vieilleries » (outillage et ustensiles divers de la vie de tous les jours). L'exposition fut ressentie comme un hommage à la vie familiale et à la fraternité qui unissait les gens du village. Elle rencontra un très grand succès et fut prolongée de trois jours pour que les classes de l'école communale et leurs maîtres puissent la visiter.

Six ans après, en 1997, le musée est créé par neuf personnes membres du club de l'Amitié des retraités. En 1997, il est enrichi de plus de deux mille pièces. Tous les étés, la visite gratuite s'effectue en compagnie de retraités locaux qui partagent leurs souvenirs. Des jeux sont organisés sous la forme de défis scientifiques comme « Trouver l'intrus » ou « À quoi servait cet outil ou cette machine? ».

Actuellement, le musée continue de s'agrandir sous l'impulsion de Monsieur Henri Laudouard, président du club et ancien directeur de l'école qui filme, sous les conseils des retraités, des reconstitutions de travaux mettant en scène les outils d'autrefois afin de transmettre ce patrimoine au public scolaire.

COLLECTIONNER À L'ÉCOLE

Les enfants prennent plaisir à collectionner. Au moment des récréations, il n'est pas rare de voir circuler des images dont certaines sont destinées à être collées dans des albums. Ces derniers proposent différents thèmes qui varient en fonction des modes ou des événements. Les enfants y sont très attachés et ils n'ont qu'une idée : remplir l'album dans sa totalité, à n'importe quel prix. Certains enseignants, un peu agacés par cet engouement, ont entrepris de leur faire prendre conscience du coût total de l'opération en leur faisant calculer le prix d'un album complété. Ils leur ont demandé de le comparer au prix d'un « vrai » et bon livre sur le même thème. Ces situations pleines de sens ont permis la progression des compétences en mathématiques (opérations, problèmes, mesures et numération). Quant aux collections d'images... elles continuent, les enfants ne se préoccupant pas trop de ces avis d'adultes éclairés dont je faisais partie...

Cédric, collectionneur de trois ans

Un jour, mon fils Cédric, trois ans, s'est mis à collectionner ces images (tout comme sa sœur Laure, mais elle sur un autre sujet). Je constatais le plaisir que cette activité lui procurait (les discussions avec ses copains à compter le nombre d'images possédées, à commenter les reproductions ou à comparer le nombre d'images manquantes) et l'application qu'il mettait à « lire » les numéros inscrits au dos des images pour trouver le bon emplacement. J'étais surpris par l'attention qu'il mettait à m'écouter lui lire les extraits de l'histoire tout en vérifiant qu'ils correspondaient bien aux images. Finalement, nous avons commandé les dix images manquantes. Encore aujourd'hui, l'album est rangé sur un rayon de sa bibliothèque personnelle...

Collectionner, c'est jouer

Il est possible de comparer l'activité de collection à celle du jeu. Dans une première étape, l'enfant, mis en présence d'objets de jeu nouveaux et hétéroclites, commence par une sorte d'inventaire, une prise de contact avec ces éléments. Les objets sont connus ? Si oui, l'organisation du jeu peut leur attribuer un sens. L'enfant, alors, recherche activement les pièces manquantes et voit ses raisons de collectionner confortées.

Une activité spontanée qu'il faut organiser

Les démarches des élèves collectionneurs ne demandent qu'à être accompagnées pour que les collections deviennent vraiment des opportunités d'ouverture culturelle en même temps que des occasions d'acquisitions de nouvelles connaissances et compétences. Cette activité spontanée est une aubaine pour l'adulte s'il sait en tirer les bénéfices. Tout en permettant aux enfants d'atteindre les attentes des programmes de l'école, il les aide également à prolonger le plaisir de collectionner.

Les différentes étapes

Comme pour le scientifique, l'activité de l'enfant collectionneur passe par des étapes successives qui s'organisent peu à peu.

Choisir et classer

Ramasser c'est déjà collectionner. Pendant cette première étape, l'enfant opère une disjonction entre les objets qui seront pris et ceux qui demeureront où ils sont. Le classement est la deuxième étape. C'est une opération complexe qui nécessite chez le très jeune enfant le recours à des critères qu'il ne maîtrisera que plus tard. Piaget a montré que lorsque l'on propose à des enfants de quatre ans de « mettre ensemble ce qui est pareil ou ce qui va ensemble », ils procèdent par collections figurales et non pas par classification scientifique. En géométrie, lorsque nous demandons aux enfants de « classer » des figures avec l'objectif de leur faire comprendre le carré, nous devons accepter, dans un premier temps, les classements figuratifs « J'ai mis ensemble les maisons, les immeubles ».

Lorsque le collectionneur se concentre sur un type précis d'objet, il a déjà sélectionné un critère de choix. Il oppose ces objets à tous les autres (c'est le début de la collection de timbres). L'opération qui consiste à organiser la collection, par exemple avec l'aide d'un adulte, mobilise plusieurs critères en les coordonnant entre eux. La collection de timbres devient alors thématique. La médiation bienveillante de l'adulte est ici indispensable, surtout pour les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir cette aide à la maison. Prenons l'exemple en classe de découverte d'un début de collection de minéraux : parmi un choix de cailloux, l'enfant va choisir ceux qui le séduisent et il va les classer avec ses cri-

Vous avez dit collectionner?

23

tères. Ici, l'adulte joue un rôle fondamental dans la transmission des compétences documentaires.

Dans une collection, l'objet perd sa fonction utilitaire et le plaisir du collectionneur se déplace sur l'activité d'amasement qui peut, elle aussi se déplacer alors sur le rangement, le tri, le classement, l'étiquetage, l'inventaire, l'exposition, la compréhension, les échanges.

Échanger

La collection est le reflet de la vie sociale, le milieu influe sur elle, ainsi elle peut prendre appui ou déboucher sur des relations sociales. Au travers des échanges, des achats, des expositions, se multiplient les occasions de rencontrer, de découvrir d'autres personnes partageant le même goût commun.

Entreprenre une collection c'est ouvrir la possibilité d'un échange avec d'autres collectionneurs. La collection prend appui ou débouche sur des relations sociales. En collectionnant, l'enfant est reconnu des autres avec lesquels il peut tisser des liens. Au travers des échanges, des lectures, des achats, des expositions, se multiplient les occasions de découvrir d'autres personnes qui partagent un goût commun, lisent les mêmes journaux, échangent des connaissances et des compétences, des conseils sur les livres à consulter ou à posséder pour entrer encore un peu plus dans le groupe des collectionneurs... Ces situations d'échanges habituent les élèves à se servir de la langue orale et écrite.

Les instructions officielles et les collections

Les programmes de 2002 pour l'école primaire dressent un véritable portrait-robot du collectionneur à travers les compétences qu'ils développent.

▼ LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR⁴**Méthodes de travail**

L'élève doit avoir acquis les méthodes de travail qui lui seront nécessaires pour la suite de sa scolarité. Il doit être capable d'organiser le travail personnel, le travail dans le temps et de le présenter avec rigueur, clarté et précision.

Traitement de l'information

Par son travail personnel ou en groupe, l'élève doit être capable de rechercher une information (consulter et utiliser un lexique, un dictionnaire, un fichier, une table des matières, un annuaire). Il doit savoir utiliser un appareil audiovisuel courant, lire un graphique simple, un plan, une carte, un schéma, un tableau. Il doit savoir analyser ou synthétiser l'information recueillie (notamment savoir sélectionner des informations utiles et les organiser logiquement), savoir analyser un document simple et en préciser quelques caractéristiques. Il doit pouvoir, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, savoir exposer une information recueillie, communiquer ses démarches et faire le compte rendu d'une lecture, d'un film documentaire en présentant un avis personnel et argumenté. Il doit savoir utiliser l'ordinateur pour une recherche simple de documentation ou pour la mise en forme d'un travail simple.

4. Pour mémoire: l'élève doit être capable de mobiliser ses compétences de base lorsque la situation le nécessite.

Les compétences dans le domaine de la langue**Langue orale**

L'élève doit pouvoir raconter, décrire, questionner, expliquer, justifier, argumenter, en utilisant, à bon escient, les registres de langue que les situations rencontrées suggèrent.

Lecture

L'élève doit savoir adopter la modalité de lecture qui convient à la situation, au texte recherché et notamment savoir choisir entre lecture intégrale et sélective. Il doit savoir entrer dans un ouvrage en sachant utiliser les indices externes (couverture, table des matières, index...). Il doit aussi savoir choisir un livre, un journal, un article dans une BCD, une bibliothèque ou une librairie, en fonction du but recherché.

Productions d'écrits

L'élève doit pouvoir, en tenant compte des contraintes orthographiques et syntaxiques, réécrire un texte à partir des remarques d'un ou plusieurs lecteurs, préparer un questionnaire, rédiger un résumé, un compte rendu de visite, d'expérience, de lecture en le distinguant d'un récit, noter les informations recueillies à l'occasion de lectures, trouver le sens d'un mot, d'une expression dans un dictionnaire courant, donner des définitions précises de mots, mémoriser et réutiliser un vocabulaire précis, acquis au cours de ses lectures et d'activités spécifiques.

Les compétences relatives aux différentes disciplines**Mathématiques**

L'élève doit savoir résoudre des problèmes dans des situations variées : reconnaître, trier, organiser et traiter des données utiles puis communiquer sa démarche et ses résultats.

Sciences et technologie

À partir de son environnement naturel et technique, et des connaissances définies par les programmes, l'élève doit être capable de lire un texte à caractère scientifique ou technique adapté au niveau des élèves, de se poser des questions et de s'interroger, de faire émerger un problème et de le formuler correctement, et de proposer des solutions raisonnées. Dans des situations simples, il doit être capable d'exprimer par écrit (texte, schéma, graphique) les résultats obtenus à la suite d'expériences, d'enquêtes, d'utiliser de façon raisonnée des objets techniques, d'observer et d'analyser avec vigilance les phénomènes caractéristiques de la vie végétale et animale, d'analyser les relations entre les êtres vivants et leur milieu.

Géographie

L'élève doit être capable de lire la légende d'une carte, de situer sur un globe ou un planisphère, les continents, les océans et les principaux milieux géographiques, de situer les principaux pays sur des cartes à différentes échelles, de lire une image, d'utiliser des outils diversifiés (cartes, plans et graphiques, atlas, encyclopédies et dictionnaires, documents informatiques et audiovisuels).

Éducation civique

Il doit être capable de prendre conscience de la responsabilité de chacun dans la société.

Arts plastiques

Il doit savoir trouver des idées à réaliser à partir d'objets, d'images, de matières et de rendre compte de sa propre démarche.

Vous avez dit collectionner?

25

▼ **LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX****Maîtrise de la langue**

Créer des interactions constantes entre parler, écouter, lire et écrire. Apprendre à lire sur des supports multiples afin de mieux les identifier pour accéder ainsi à leur compréhension et développer les compétences documentaires en organisant des situations fonctionnelles afin d'en permettre le transfert.

En éducation civique

Amener les élèves à mesurer l'intérêt des projets collectifs et à s'y investir. Amener les enfants à prendre plaisir à découvrir son environnement proche en l'aidant à percevoir les exigences écologiques des espèces animales et végétales qu'il rencontre. Lui faire entreprendre des actions concrètes dans le sens de la protection ou de l'amélioration de son environnement quotidien.

▼ **LES COMPÉTENCES ATTENDUES À LA FIN DU CYCLE****Réguler son activité de lecture**

- Penser à s'aider, dans ses lectures, des médiations susceptibles de permettre de mieux comprendre ce qu'on lit: formuler une demande précise d'aide à un adulte ou un pair; recourir à des outils adaptés.
- Savoir douter et savoir cerner ce que l'on ne sait pas.
- Savoir adopter une « attitude réflexive » face au travail scolaire (revenir en arrière, relire...).

Lire pour se documenter

- Savoir mettre en œuvre de manière pertinente des stratégies ou des techniques de recherche: dans une encyclopédie (adaptée à l'âge) en utilisant le sommaire, les index; dans un cédérom en utilisant l'index ou la table de classement; sur Internet en utilisant un moteur de recherche.
- Savoir trouver sur Internet des informations simples (historiques, géographiques, scientifiques, sportives, artistiques et culturelles, concernant les activités de référence).
- Apprécier de manière critique ces informations les informations au terme de la recherche.
- Pouvoir utiliser un ouvrage documentaire de niveau adapté, portant sur l'un des thèmes du programme.
- Maîtriser des techniques ou des stratégies de recherche dans les affichages de la classe ou de la bibliothèque et savoir y recourir à bon escient. Être capable d'utiliser des outils « impersonnels », manufacturés, édités.
- Mettre en relation les textes lus avec les images, les tableaux, les graphiques ou les autres types de documents qui leur sont associés dans les divers champs disciplinaires.

Les activités proposées dans cet ouvrage seront autant d'occasions d'aider les élèves à développer les compétences attendues chez un bon lecteur polyvalent.

LA LECTURE DOCUMENTAIRE

La lecture documentaire sollicite une forme de lecture sélective qui s'apprend. Il n'est pas nécessaire de lire intégralement le livre ni même un chapitre pour obtenir l'information. Cette phase d'approche des informations qui doit être distinguée du travail sur les textes, est nécessaire pour obtenir toutes les informations recherchées. Celle-ci exige souvent une grande rigueur et un investissement important du lecteur. En effet, les textes informatifs ne sont pas plus simples à lire que les textes littéraires : les connaissances préalables requises jouent un rôle particulièrement important dans l'accès au sens, de même que la capacité à se repérer dans le foisonnement et l'hétérogénéité des données (notions, exemples, illustrations iconographiques, définitions...). Comme pour les textes littéraires, la lecture ne peut se réduire à une pratique individuelle silencieuse. Bien conduits par le maître, les échanges de points de vue, la confrontation d'interprétations différentes, doivent permettre d'aller vers une mise au point collective des acquis. Il serait intéressant que des ouvrages documentaires, des manuels différents, restent au fond de la classe tout au long d'une étude, d'un thème de travail. Même s'ils ne sont pas tous exhaustivement utilisés, on peut en faciliter l'emprunt pour encourager à les lire. Ils peuvent aussi faire l'objet d'une bibliographie en fin d'étude. Ainsi, les réseaux entre livres et autres supports, l'extension des connaissances scolaires, sont d'emblée matérialisés dans les pratiques d'apprentissage.

Les processus de la lecture documentaire

La lecture documentaire relève, comme la lecture littéraire, de processus interprétatifs : le lecteur réagit au texte qu'il lit, il se représente les informations en fonction des diverses expériences qu'il mobilise. Les mises en œuvre du travail

interprétatif reprendront quelques tâches pour la lecture littéraire : reformulation, courte synthèse, transposition (schéma, représentation graphique, choix parmi plusieurs images) de façon à provoquer, chez les élèves, l'explicitation des conduites interprétatives. L'implicite, la densité, l'organisation hiérarchique, le statut des différents textes et leurs éventuels agencements, ainsi que les positions énonciatives, seront l'objet d'approfondissements dans des ateliers de lecture lorsqu'un de ces éléments apparaîtra comme problématique.

Pour l'analyse des activités dans lesquelles on engage les élèves, on peut distinguer plusieurs temps constitutifs d'une lecture documentaire : la préparation de la recherche, la recherche proprement dite, le traitement de l'information, la restitution. On ne suppose pas que tous ces moments doivent être systématiquement présents à chaque séance de lecture documentaire. Par exemple, dans le cours des activités disciplinaires, les élèves peuvent être amenés à traiter des textes documentaires choisis par le maître, cela sous sa conduite (guidage), pour apprendre progressivement à le faire seul. Dans les ateliers de lecture, il est possible de segmenter les tâches avec des objectifs d'apprentissage très spécifiques (exploration de sommaires ou d'index...).

Variété des supports

Avant d'aborder un projet de recherche documentaire dans son intégralité, les élèves devront avoir acquis des compétences minimales en lecture documentaire afin de pouvoir sélectionner les ouvrages, les textes, les images dont ils auront besoin. Il conviendra donc de solliciter le plus souvent possible cette lecture dans le cadre des apprentissages disciplinaires sur des textes choisis par le maître, apportés par les élèves ou rassemblés à la suite d'une recherche documentaire.

Une diversité des textes est attendue par les instructions officielles : tous les types de textes sont souhaités avec une réflexion sur le statut des documents proposés (extraits d'un document authentique, adaptation...). Les élèves doivent savoir faire la relation entre différents textes, être capable de les identifier et connaître leur usage possible. Le cas échéant, ils doivent apprendre à repérer le nom de l'auteur, la source du document et sa date.

Les cédéroms documentaires et les recherches sur Internet donnent un accès direct aux informations. L'utilisation d'un moteur de recherche, les entrées par mots-clés et la navigation dans les arborescences sollicitent des opérations intellectuelles spécifiques qui ne sont pas celles de la manipulation d'ouvrages documentaires : choix du ou des mots-clés pertinents, maintien en mémoire de cette clé d'entrée et de l'objet de recherche, tris successifs, liens entre les informations. Les caractéristiques propres aux supports multimédias sont des sources de difficulté supplémentaires : impossibilité de manipulation réelle (pas d'appropriation « tactile » ou visuelle globale, retours en arrière non faci-

tés...), zone de lecture délimitée par l'écran et obligation de faire défiler le texte perturbant certains repérages.

Dans un cas au moins, il semble que le support électronique soit de manière plus facile que le support papier : celui de la recherche dans un dictionnaire puisque l'ordinateur dispense de la recherche matérielle par ordre alphabétique.

Les aides au repérage

La lecture documentaire vise à la fois l'acquisition de compétences spécifiques de lecture (pragmatiques, stratégiques et de compréhension) et la découverte d'informations ou la construction de connaissances nouvelles.

Néanmoins, les élèves seront amenés assez régulièrement à vivre les diverses phases dans des situations qui ont un sens clairement perçu par eux. Tout au long du cycle, l'encadrement de l'activité par le maître, les aides qu'il apporte, le soutien qu'il procure à certains élèves moins performants ou plus lents, évoluent de telle façon que tous assument de plus en plus la démarche entière de manière autonome sur des supports de plus en plus complexes et diversifiés.

Le guidage par le maître pour conduire vers un usage autonome et personnel est indispensable. On favorisera le travail sur des outils divers plus ou moins complexes qui permettent une différenciation sur un même objet de travail dans le cadre collectif. Sommaire, table des matières, chapitres et intertitres (degré d'abstraction plus ou moins important, place de la nominalisation); tables des illustrations, cartes; lexique (index des mots ou de notions). Les instructions officielles précisent que l'élaboration, dans le cahier de sciences, de tels outils par les élèves eux-mêmes, peut aider à leur appropriation.

Utiliser le lexique

Dans des ouvrages dont la vocation est d'enseigner des connaissances nouvelles, il n'est pas étonnant de trouver un grand nombre de mots nouveaux. Ces mots sont autant d'obstacles à la compréhension (on considère comme *optimum* pour la compréhension, la proportion d'un pour cent de mots nouveaux). Pour faire des hypothèses, pour apprendre, pour s'entraîner ou pour compléter une première information, les difficultés sont de nature différente selon que l'utilisation intervient avant ou après les leçons. Le travail lexical sur la nominalisation doit être très régulier.

Lire les images

Il faut dépasser l'illusion que l'image rend visible immédiatement un événement, un processus, un état... Il convient de créer des situations problèmes permettant aux élèves de mettre en question leur perception de l'image et de découvrir ses codes spécifiques :

- photographies, dessins, peintures...; représentations plus conceptuelles (schémas, cartes, graphiques...);
- diversité liée à la présentation (perspective, cadrage, effets, composition);
- échelle des représentations, du réel microscopique (bactéries, pollen...) au macroscopique (univers, continent); liens entre les représentations (en sciences ou en géographie, zooms, plans, coupes, « éclatés » ou « écorchés »...);
- présence ou absence de légende fournissant une information sur l'iconographie;
- aide au traitement (présence ou non de questions ou de commentaires pour guider l'exploration et la compréhension);
- fonctions (illustrer, expliquer, reformuler, synthétiser, informer).

Apprendre à traiter des représentations telles que les cartes, les graphiques... est constitutif de l'apprentissage disciplinaire en donnant une large place à l'oral (géographie, sciences, mathématiques...). Au cours du cycle 3, il est important de programmer des expériences d'écriture associant texte et image dans les différents champs disciplinaires.

Les difficultés de la lecture documentaire

Quelle que soit leur forme (les manuels ne sont pas moins complexes que les ouvrages documentaires), il est absolument nécessaire que les élèves aient une utilisation régulière des ouvrages documentaires. C'est une approche raisonnée de leur utilisation en situation (et non dans des leçons formelles) qui en facilitera un apprentissage progressif.

DES PROJETS DE PRODUCTIONS ARTICULÉS AUX APPRENTISSAGES

▼ LA LECTURE DOCUMENTAIRE

Au cycle 3, les expériences antérieures constituent des points d'appui importants même si elles n'ont pas été formalisées. La fréquentation régulière de lieux de lecture et/ou de prêt (bibliothèque centre documentaire, bibliothèque municipale, etc.), l'habitude de rechercher des livres – ou autres supports – adaptés à des situations différentes, la catégorisation des ouvrages (identification de la fiction et du documentaire) sont des ressources que l'élève de cycle 3 doit apprendre à mobiliser pour construire des méthodes de travail.

La lecture documentaire prend place dans le cadre des enseignements disciplinaires qui, presque tous, la requièrent naturellement, soit pour compléter des connaissances acquises, pour valider des réponses construites par observation ou expérimentation, pour aborder des thèmes ou phénomènes nouveaux, soit pour réaliser des projets qui s'articulent aux champs disciplinaires ou encore simplement pour le plaisir de la découverte. Si les connaissances auxquelles confronte la lecture documentaire sont bien installées (après une séquence d'activités spécifiques en histoire ou en sciences par exemple), on pourra avoir des exigences plus fortes sur la « méthodologie » de la recherche proprement dite. Si au contraire la recherche débouche sur de la découverte de connaissances, on allégera certaines phases de la recherche en aidant davantage les élèves à se concentrer sur les savoirs nouveaux qu'ils abordent ainsi.

Les tableaux qui suivent apportent des indications, sans prétendre à l'exhaustivité, sur les moments de la recherche documentaire, les projets qui la motivent, les formes de guidage que le maître peut mettre en place.

Lire et écrire au cycle 3. Repères pour organiser les apprentissages au long du cycle. p. 21.
Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.
Direction de l'enseignement scolaire
Collection École. Documents d'accompagnement des programmes, 2003.

▼ LES DIVERS MOMENTS D'UN PROJET DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE

<i>Préciser le projet-préparer la recherche</i>	
<p>Composantes de l'activité Préciser le projet, cerner un questionnement : – soit affiner l'approche d'un sujet (éviter d'entrer dans une recherche avec une question du type « Qui est Victor Hugo? » ou un thème comme « Les animaux préhistoriques »); – soit élargir une question (par exemple, partir de l'observation que l'on arrête un saignement de nez en appuyant sur une narine mais il est plus intéressant de rechercher pourquoi, en général, il convient d'appuyer sur une plaie pour arrêter un saignement). Structurer le questionnement sur un sujet (le décomposer en plusieurs questions ordonnées).</p>	<p>Points d'appui et-ou points à travailler Connaissances préalables sur le sujet et-ou les connaissances sur des sujets proches. Représentations de l'activité. Représentations relatives au sujet de la recherche.</p>
<p>Préciser ce que l'on cherche (informations sous forme de texte et-ou d'image, explications, « modèles pour faire comme »: par exemple une affiche, un texte particulier...). Anticiper sur la nature des informations attendues (dates, lieux...).</p>	<p>Liens avec ce que l'on sait déjà et avec ce que l'on veut faire (but, projet motivant la recherche). Liens avec des expériences antérieures de recherche (où, comment avait-on trouvé?).</p>
<p>Anticiper sur les ouvrages et les supports qui peuvent donner des informations.</p>	<p>Connaissance de divers types d'ouvrages et de leurs fonctions et usages. Connaissance de collections documentaires pour la jeunesse. Référence à des expériences analogues.</p>
<p>Faire la liste des mots-clés qui peuvent permettre: – d'utiliser un logiciel de recherche documentaire ou un moteur de recherche sur Internet; – de se repérer dans les ouvrages que l'on va utiliser.</p>	<p>Connaissance des contraintes des outils et des médiations qu'ils proposent (organisation du sommaire, mode de classement...). Mobilisation du vocabulaire technique permettant le repérage dans un livre. Maîtrise de l'ordre alphabétique, connaissance de « l'ordre » pertinent (encyclopédique, chronologique). Mobilisation du vocabulaire spécifique lié à l'objet de la recherche (relations termes spécifiques, termes génériques, synonymie, familles de mots...).</p>
<p>Faire une liste de mots ou de représentations graphiques à repérer dans les textes pour répondre aux questions que l'on se pose.</p>	<p>Connaissances lexicales (familles de mots, champs sémantiques, synonymes).</p>
<i>Chercher</i>	
<p>Se repérer dans une bibliothèque. Utiliser un classement, un fichier, une signalétique. Lire des fiches ou des notices pour choisir et utiliser des abréviations. Trier les ouvrages pertinents. En choisir un. Trouver les documents utiles.</p>	<p>Connaissances issues des expériences antérieures (depuis l'école maternelle). Mobilisation des connaissances sur les types d'ouvrages, sur les collections, sur l'architecture de certains supports multimédias.</p>

Vous avez dit collectionner?

33

	<p>Mobilisation des souvenirs d'expériences antérieures (travail par analogie).</p> <p>Lecture des quatrièmes de couverture (en fonction des questions posées et-ou des mots-clés répertoriés).</p> <p>Lecture vigilante des titres (apprendre à anticiper un contenu sur la base d'un titre).</p>
Pratiquer une lecture précise des guides (tables des matières, sommaires et-ou index pour trouver un chapitre, un texte...).	Décodage-reconnaissance de mots. Connaissances lexicales et notionnelles pour mettre en correspondance diverses entrées offertes par les ouvrages avec l'objet de la recherche.
Confronter la liste des mots-clés constituée dans la phase préparatoire avec les termes retenus par les ouvrages.	Maniement des sommaires et index.
Savoir utiliser les outils de navigation, les fonctions de sélection, d'enregistrement ou d'impression des données sélectionnées.	Connaissances en informatique (référentiel du B2i).
Adapter les modalités de lecture aux objectifs : – pratiquer une lecture sélective des pages (en fonction des titres, rubriques, mots-clés...); – passer de la lecture sélective à la lecture intégrale d'un fragment pertinent pour la recherche.	Repérage des codes propres à tel ouvrage (sur la base des connaissances relatives à l'organisation des ouvrages documentaires). Connaissances lexicales et notionnelles.
Traiter	
Extraire une ou des informations d'un texte. Faire les déductions et-ou les inférences nécessaires le cas échéant.	<p>Mobilisation des connaissances du domaine.</p> <p>Recours à des lexiques, dictionnaires...</p> <p>Mise en œuvre de processus de traitement de l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – collecter des réponses explicitement présentes dans les textes; – formuler l'idée essentielle d'un paragraphe; – intégrer les informations pour compléter, affiner, rectifier une première idée; – produire des inférences (déduction sur la base d'une information, sur la base de la mise en relation de plusieurs informations; rétablissement des informations ou relations elliptiques ou implicites).
Extraire une ou des informations d'une image ou d'un ensemble d'images.	<p>Traitement d'images :</p> <ul style="list-style-type: none"> – repérer la nature, distinguer la technique (photo, dessin, schéma...); – mobiliser des savoir-faire particuliers (lecture d'histogrammes, lecture de légendes...).
Exploiter les relations texte-images pour en extraire des informations.	Identification des relations texte-images (identité, redondance, complémentarité...).
Travailler sur des extraits pour pouvoir surligner, écrire, entourer, relier... (attention illégalité du photocopillage)	Mise en évidence de la sélection d'informations et des relations effectuées (faire ressortir des mots, des liens).

	Notes personnelles liant le texte trouvé aux questions à traiter.
Noter les informations à conserver; les reformuler d'emblée pour répondre aux questions initiales. Identifier des mots « difficiles » (incompris, compris grâce au contexte); se faire aider pour les comprendre.	Réécriture: transcrire les informations apportées par un texte dans un tableau, une fiche, une légende (dessin, schéma, carte...) et, inversement, mettre en texte des informations recueillies sur des représentations graphiques diverses, dans des tableaux... Prise de notes des mots difficiles, des hypothèses de définition ou des définitions trouvées; recherche de synonymes voire d'antonymes.
Apprécier ce que l'on trouve par rapport à ce que l'on cherche; savoir déterminer si on a toute l'information recherchée, s'il est nécessaire d'aller plus loin. Comparer-recouper les diverses informations recueillies dans plusieurs documents. Contrôler ses réponses.	Attitudes et méthodes de travail: ne pas perdre le but. Savoir évaluer les avancées, les écarts (procédures à mettre en place: barrer les questions auxquelles on a répondu, écrire les réponses au fur et à mesure...).
Mettre en relation deux documents sur un même sujet pour recouper (vérifier, compléter) de l'information.	Lecture comparative. Travail en équipe.
Repérer l'auteur, la source de l'information.	Attitude à développer de manière systématique (qui écrit? Qui photographie?...).
Repérer des termes, des expressions qui indiquent un doute.	Attitude à développer par rapport aux informations et aux connaissances pour vérifier leur fiabilité. Travail lexical: verbes ou expressions marquant le doute, la variété des points de vue (d'après..., on pense généralement que...).
Restituer	
Reformuler (texte), interpréter (image).	
Produire un texte adapté au projet.	Respect des contraintes formelles liées au but poursuivi, au destinataire...
Présenter oralement le résultat d'une recherche, justifier ses choix, dire ses doutes.	Prise de notes (garder des traces pour développer à l'oral).
Citer ses sources d'information.	
Mémoriser et réinvestir des acquis méthodologiques	
Formaliser les acquis de l'expérience: - comment on a cherché, trouvé; - les difficultés rencontrées, les pièges à éviter à l'avenir; - les aides, les facilitations.	Traces collectives et/ou individuelles de recherche à mettre au point en classe, avec les mots des élèves (pas de leçons artificielles).

Vous avez dit collectionner?

35

Rôle et action du tuteur

Pour mener à bien ces projets, les élèves, selon leurs compétences, peuvent avoir besoin du guidage du maître. Son degré peut varier pour un même moment et un même projet en fonction des élèves; on peut ainsi associer toute la classe dans un même projet en modulant les exigences et l'aide. Cette dernière peut aussi venir d'un élève plus grand de l'école ou d'un élève plus performant de la classe: par exemple, pour le repérage dans une BCD, pour trouver des ouvrages particuliers, pour rechercher des informations dans des documents, pour manipuler un cédérom ou encore pour naviguer sur Internet... Il est nécessaire, qu'au préalable, le maître ait défini avec les « tuteurs » leur rôle et leur action.

▼ RÔLE ET ACTION DU TUTEUR

Guidage fort⁵ Donner une situation de recherche définie de manière précise par le maître (ce que l'on cherche et dans quelle perspective).	Guidage faible⁵ Confier à de petits groupes la définition autonome d'un projet de recherche dans le projet global proposé à la classe par le maître.
Proposer un objet de recherche très « accessible », dans le registre de ce que les élèves peuvent aisément se représenter (de façon à ce qu'ils puissent exercer leur esprit critique).	Proposer un sujet de manière plus ouverte, plus large, voire plus abstraite.
Présélectionner des supports d'information.	Laisser rechercher librement des ouvrages en BCD (ouvrages ou supports multimédias).
Aider fortement à la préparation (mots-clés, mots à repérer, période à sélectionner s'il s'agit d'histoire...).	Ne pas aider à la préparation (travail sur la base d'un guide élaboré collectivement).
Se proposer comme aide-lecteur ou aide-scribeur (dictée à l'adulte) pour alléger la charge dans certains moments du travail.	Faire gérer lecture et écriture par des groupes de deux ou trois élèves (aides et relais possibles).
Rappeler des formes antérieures du même travail si des difficultés se manifestent dans l'organisation (les reformuler, faire rappeler ce qui avait été fait, pourquoi et comment).	Inciter à se référer aux travaux antérieurs.
Accompagner dans la réalisation de la tâche, en aidant à contrôler le travail pour que le but ne soit pas perdu de vue (sur un aide-mémoire par exemple).	Laisser à disposition un instrument de guidage récapitulant les phases du travail et certains critères de réalisation (instrument à fabriquer collectivement).
Faire formuler ce qui a été découvert (appris et/ou mieux compris). Le faire évaluer par des questions précises dans le cadre du projet.	Laisser les élèves traiter seuls ce qui a été découvert, sans questionnement intermédiaire.

5. Des niveaux intermédiaires sont possibles.

Aux divers niveaux du cycle 3, les différents domaines disciplinaires offrent de nombreuses occasions de mobiliser les élèves sur des projets de productions qui requièrent des lectures documentaires. La liste ci-dessous est purement indicative.

▼ **EXEMPLES DE PRODUCTIONS**

- Préparer un débat après l'étude d'un sujet (en sciences, en relation avec des questions de santé ou de sécurité), à l'occasion d'un événement particulier dans l'école ou dans l'actualité (en éducation civique).
- Élaborer un « dossier » thématique : pour le journal de l'école, pour une exposition (panneaux), pour un petit ouvrage documentaire, pour un échange avec des correspondants français ou étrangers. Cette activité peut avoir lieu après l'étude d'un sujet en classe ou servir de motivation pour entrer dans un thème de travail (par exemple sur la géographie locale).
- Préparer un exposé, une visite guidée (par exemple la journée du patrimoine), une émission de radio, après l'étude d'un sujet en classe ou en prolongement d'une expérience vécue du type « classe transplantée », visite d'un musée ou d'un monument, participation à un spectacle de danse ou un concert...
- Synthétiser des informations sur un sujet en vue de les intégrer dans son cahier (histoire, sciences, géographie...): réaliser des « cartes d'identité » (animaux, arbres...), une frise chronologique, établir un portrait (personnage historique, grand créateur, savant...). Ces synthèses viennent en prolongement de l'étude d'un sujet (après la phase expérimentale en sciences par exemple, après l'étude d'une période et en fonction de l'environnement local en histoire et en géographie, pour une relation entre arts et histoire...).
- Conseiller des livres qui « expliquent bien » tel sujet et qui apportent des informations complémentaires, après l'étude d'un sujet. Élaborer une courte bibliographie commentée à intégrer dans le cahier ou à diffuser dans l'école (affichage en BCD) sur la base des ouvrages qui existent en BCD.
- Préparer une interview en direct ou à distance : prendre des informations sur le sujet que l'on va traiter pour en préparer l'approfondissement ; prendre des informations sur la personne.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Toutes les compétences à travailler durant le cycle 3 n'appellent pas la même forme d'évaluation : il faut distinguer les temps d'évaluation formelle proposés à la suite d'un module, d'une séquence d'apprentissage ou à distance et les séquences d'apprentissage pour faire le point sur la résistance des acquis, de l'évaluation plus continue. Dans les deux cas, l'élève y est associé pour prendre la mesure de ses progrès et identifier les obstacles qu'il a encore à franchir. Le système d'évaluation-observation continue peut être renseigné selon des rythmes différents en fonction des enfants. On notera les réussites particulières et les difficultés manifestes. Pour les élèves plus « transparents », on s'attachera à leur observation particulière dans des moments spécifiques en suscitant plus que de coutume leur participation et en instaurant un échange privilégié avec eux.

Il est souhaitable de concevoir les outils d'évaluation-observation continue comme des outils de cycle.

La lecture de textes documentaires

Elle peut donner lieu à des évaluations ponctuelles portant, en cours de cycle, sur des composantes de la recherche documentaire et sur la compréhension des textes (avec des illustrations associées le cas échéant). Par exemple, en s'adaptant à la part du programme déjà réalisée dans chaque discipline :

- à la suite de questions posées de telle sorte qu'elles motivent une recherche documentaire, vérifier si les élèves sont capables de sélectionner, dans des copies de sommaires d'ouvrages, les chapitres où ils iront des réponses et s'ils sont capables de donner des mots-clés pertinents ;
- à la suite de questions et de documents donnés, vérifier si les élèves sont ca-

pables de repérer des zones de textes ou des illustrations qui apportent des informations, et s'ils sont capables d'éliminer, dans des textes, ce qui ne répond pas aux questions ;

– sur la base d'un texte, vérifier si les élèves sont capables de compléter un tableau, un schéma ou toute autre représentation graphique (non de les élaborer en totalité) pour rendre compte des informations recueillies. Inversement, vérifier s'ils sont capables de compléter un texte en prélevant des informations dans des illustrations ou des représentations diverses ;

– au travers de textes de longueur et de complexité syntaxique adaptées (ne pas aller au-delà de ce qui a été travaillé) et sur des thèmes traités dans les diverses disciplines, vérifier la compréhension par des questions induisant des prélèvements d'informations, des recoupements, des déductions, des inférences (questions fermées avec réponses oui-non ou vrai-faux, questions ouvertes appelant des réponses rédigées).

La lecture à haute voix

En dehors de l'école, la lecture à haute voix n'est pas une pratique sociale très répandue dans la vie quotidienne, même si on y fait appel parfois pour communiquer une information. Elle n'est pas une conséquence évidente du savoir lire et doit faire l'objet d'un apprentissage.

Un outil pour communiquer en classe

Les élèves consentiront plus volontiers les efforts nécessaires à un entraînement qui pourrait paraître fastidieux, s'il est motivé par l'envie de se faire mieux comprendre. La fonction de la lecture à haute voix doit donc être comprise et régulièrement mobilisée avec une intention explicite. Ainsi, les élèves sont régulièrement conduits à lire à haute voix leurs propres écrits, un extrait de documentaire, une définition extraite du dictionnaire..., pour le faire comprendre, pour justifier ou infirmer une argumentation, un point de vue, pour convaincre l'auditoire, pour rendre compte, informer, pour préciser un point qui pose problème.

L'écriture

Copier rapidement un texte d'au moins dix lignes sans erreur orthographique, correctement mis en page, avec une écriture cursive régulière et lisible

Activités transversales

Rédiger, à partir d'une liste ordonnée d'informations, un texte à dominante narrative, explicative, descriptive ou injonctive, seul ou à plusieurs, dans le cadre d'un projet d'écriture relevant de l'un des grands domaines disciplinaires du cycle 3, à partir des outils élaborés par la classe.

Vous avez dit collectionner?

39

Réécrire un texte, en référence au projet d'écriture et aux suggestions de révision élaborées en classe et, pour cela, ajouter, supprimer, déplacer ou remplacer des morceaux plus ou moins importants de texte, à la main ou en utilisant un logiciel de traitement de texte.

Mettre en page et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture en respectant les conventions (affiche, journal d'école, fiche technique, opuscule documentaire, page de site Internet...) et en insérant éventuellement les images, tableaux ou graphiques nécessaires.